

**BILAN AU 30 NOVEMBRE 2011**

**ACTIF**

ING	11.704,52 €
ING Livret vert	1.859,80 €
Charges à récupérer	19.209,75 €
Copropriétaires	1.996,08 €
Charges à reporter :	1.319,56 €
- Assurances	
	<hr/> <b>36.089,71 €</b>

**PASSIF**

Fonds de Roulement	4.957,87 €
Fonds de réserve	12.183,33 €
Provisions réclamées	18.000,00 €
Fournisseurs	567,02 €
Facture à recevoir :	139,83 €
491Hl eau	
A rembourser :	241,66 €
(Metens + Vincent+ Aptekers)	
	<hr/> <b>36.089,71 €</b>

Evolution du fonds de réserve :

Solde au 30/11/10 :	6.183,35 €
Appels de fonds	6.000,00 €
Arrondi	- 0,02 €
Solde au 30/11/11	<hr/> <b>12.183,33 €</b>

**ACP Av. Louis Piérard, 1  
1140 BRUXELLES**

Décompte de charges du 01/12/2010 au 30/11/2011

Appartement Propriétaires	Quotités	CHARGES PROP.	CHARGES OCCUP.	CHARGEAGE EAU	CHARGES PRIV.	TOTAL	PROVISIONS Période	SOLDE	A PAYER RECLAMÉES
D0 + cave 10 VANDERSEEREN	80	142,50	503,64	663,98	6,00	1.316,13	-1.440,00	360,00	<b>236,13 €</b>
C0 + cave 9 VAN HEMERIJK	80	142,50	503,64	1.200,13	6,00	1.852,28	-1.440,00	331,26	<b>743,54 €</b>
D1 + cave 8 MEAKATA	105	187,03	661,03	2.082,34	6,00	2.936,41	-1.890,00	630,00	<b>1.676,41 €</b>
G1 + cave 2 BARTHELEMY	105	187,03	661,03	1.230,98	3,00	2.082,05	-1.890,00	315,00	<b>507,05 €</b>
D2 + cave 6 VANKERBERGEN	105	187,03	661,03	931,28	-	1.779,35	-1.890,00	0,00	<b>-110,65 €</b>
G2 + cave 5 DEMAEYER	105	187,03	661,03	990,44	-	1.838,51	-1.890,00	0,00	<b>-51,49 €</b>
D3 + cave 4 PAVLOSEK	105	187,03	661,03	2.110,56	16,00	2.974,63	-1.890,00	157,50	<b>1.242,13 €</b>
G3 + cave 3 VANKERBERGEN	105	187,03	661,03	785,38	-	1.634,45	-1.890,00	315,00	<b>59,45 €</b>
D4 + cave 7 FAINGOLD	105	187,03	661,03	644,51	6,00	1.498,58	-1.890,00	105,00	<b>-286,42 €</b>
G4 + cave 1 SCHOONJANS	105	187,03	661,03	449,32	-	1.297,39	-1.890,00	-217,68	<b>-810,29 €</b>
	<b>1.000</b>	<b>1.781,27</b>	<b>6.295,56</b>	<b>11.089,92</b>	<b>43,00</b>	<b>19.209,75</b>	<b>-18.000,00</b>	<b>1.996,08</b>	<b>3.205,83 €</b>
		<b>1.781,27</b>	<b>6.285,56</b>	<b>11.089,92</b>	<b>43,00</b>	<b>19.209,75</b>	<b>-18.000,00</b>	<b>1.996,08</b>	<b>3.205,83 €</b>

**ACP Avenue Louis PIERARD, 1**  
**1140 BRUXELLES**

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire des Copropriétaires de  
l'immeuble Avenue PIERARD, 1 à 1140 BRUXELLES, qui s'est tenue le MARDI 8 avril  
2014 à 18H30 au bureau de B.C.E.B. sprl ( E.BERNARD ) Avenue de TERVUEREN,  
51 à 1040 BRUXELLES

1. Nomination d'un président d'A.G. : Monsieur VANDER MEEREN  
Nomination d'un scrutateur : Madame FAJNGOLD  
Nomination d'un secrétaire : E. BERNARD

Votes : unanimité.

2. L'Assemblée Générale est valablement constituée, 815 quotités sur 1000 q.  
étant présentes ou représentées.

7 propriétaires sur 9 sont présents ou représentés.

Etaient présents : Mesdames et/ou Messieurs  
FANJGOLD, VANDER MEEREN, DE MAEYER, INCE-ASKOY, SCHOONJANS,

Etaient représentés :  
Monsieur Vankeerbergen par Mr. VANDERMEEREN  
Mr. Et Mme PAVLOSEK par Mr. VANDERMEEREN

3. Rapport du Syndic sur l'exercice écoulé :

Rien de particulier ne s'est passé durant cet exercice.

3. Les comptes au 30/11/2013 :

Monsieur VANDERMEEREN et Madame FANJGOLD ont vérifié les comptes.  
Cela concerne les pièces comptables, il reste encore la répartition ISTA à n inclure dans le décompte.  
Les vérificateurs aux comptes donneront leur accord définitif après envoi  
du décompte incluant la répartition de l'eau et du chauffage ;  
Les comptes sont approuvés sous cette réserve et décharge est donné au syndic.

Vote : unanimité.

Madame Mbakata sera mise à l'avocat pour assignation en paiement de son solde.

4. Approbation du budget 2014 :

Le budget est joint en annexe de la convocation :  
Le budget est approuvé.



1

Fixation des nouvelles provisions : 22.000 € vote : unanimité.  
Les nouvelles provisions seront d'application en avril 2014.

Fixation de l'appel du fonds de réserve : 3.000 € par an payable à partir du 1<sup>er</sup> avril 2014

Ces sommes ont été fixée à l'A.G. de janvier 2014.

Fournisseur : pas de changement.

#### 5. Elections statutaires :

Le Conseil de Copropriété :

Président : Monsieur VANDER MEEREN.

Vérificateur aux comptes : Madame FANJGOLD.

élections jusqu'à la prochaine Assemblée Générale.

Le Bureau Conseil E.BERNARD SPRL. est réélu dans ses fonctions comme Syndic à l'unanimité jusqu'à la prochaine Assemblée Générale ordinaire.  
Vote : unanimité.

#### 6. Mise en conformité de l'ascenseur.

Le syndic informe que le délai à ce jour est le 31 Décembre 2016.

L'A.G. décide à l'unanimité de reporter ce point à la prochaine A.G.

#### 7. Mise en conformité de l'acte de base : sera effectué.

Un projet sera remis à la prochaine A.G.

Vote : unanimité.

8. Divers : Une lettre du syndic invitera les occupants à sortir leur poubelles deux fois par semaine et à enlever leurs encombrants des communs.

Il est demandé aux occupants de ne pas mettre les poubelles sur les terrasses.

#### 9. La prochaine A.G. aura lieu le 11 juin 2015

E. BERNARD,  
Gérant, Syndic

Schaeffens

**ACP Avenue Louis PIERARD, 1**  
**1140 BRUXELLES**

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire des Copropriétaires de  
l'immeuble Avenue PIERARD, 1 à 1140 BRUXELLES, qui s'est tenue le MERCREDI  
15 janvier 2014 à 18H30 au bureau de B.C.E.B. sprl ( E.BERNARD ) Avenue de  
TERVUEREN, 51 à 1040 BRUXELLES

1. Nomination d'un président d'A.G. : Monsieur VANDER MEEREN  
Nomination d'un scrutateur : Madame FAJNGOLD  
Nomination d'un secrétaire : E. BERNARD

Votes : unanimité.

2. L'Assemblée Générale est valablement constituée, 815 quotités sur 1000 q.  
étant présentes ou représentées.

7 propriétaires sur 9 sont présents ou représentés.

Etaient présents : Mesdames et/ou Messieurs  
FANJGOLD, VANDER MEEREN, DE MAEYER, INCE-ASKOY et VANKEERBERGEN.

Etaient représentés :

Madame SCOONJANS par Mr. VANDERMEEREN  
Mr. Et Mme PAVLOSEK par Mr. VANDERMEEREN

3. Rapport du Syndic sur l'exercice écoulé :

Rien de particulier ne s'est passé durant cet exercice.  
Un dégât d'eau a eu lieu dans la cuisine de Mr. Vandermeeren.  
Deux sinistres ont eu lieu chez Mme FANJGOLD

3. Les comptes au 30/11/2012 :

Monsieur VANDERMEEREN et Madame FANJGOLD ont vérifié les comptes.  
Les comptes sont approuvés et décharge est donné au syndic.  
Les comptes au 30/11/ 2013 seront approuvés à la prochaine A.G. qui aura  
lieu le 8 avril 2014.

Vote : unanimité.

4. Approbation du budget 2014 :

Le budget est joint en annexe de la convocation :  
Le budget est approuvé.  
Fixation des nouvelles provisions : 22.000 € vote : unanimité,  
Les nouvelles provisions seront d'application en AVRIL 2014.

Fixation du fonds de réserve : 3.000 € par an payable à partir du 1<sup>er</sup> avril 2014

Vote : unanimité.

DES FRAIS DE 250 € seront portés au copropriétaire dont le dossier est mis chez l'avocat pour le recouvrement de charges impayées.  
Les intérêts débiteurs sont fixés à 1 % par mois.

Fournisseur : pas de changement.

5. Elections statutaires :

Le Conseil de Copropriété :

Président : Monsieur VANDER MEEREN.

Vérificateur aux comptes : Madame FANJGOLD.

élections jusqu'à la prochaine Assemblée Générale.

Le Bureau Conseil E.BERNARD SPRL. est réélu dans ses fonctions comme Syndic à l'unanimité jusqu'à la prochaine Assemblée Générale ordinaire.  
Vote : unanimité.

6. Mise en conformité de l'ascenseur.

Le syndic informe que le délai à ce jour est le 31 Décembre 2016.

L'A.G. décide à l'unanimité de rapporter à la prochaine A.G.

7. Mise en conformité de l'acte de base : remis à la prochain A.G.

8. Divers,

Un avis sera mis pour ne pas ouvrir l'immeuble à n'importe qui avec l'ouvre-porte.

Il sera également rappelé de veiller au bon entretien de l'immeuble (nettoyage par les occupants) et de faire moins de bruit le soir à partir de 22 H.

Les paliers doivent être dégagés de tout objet par mesure de sécurité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H30.

E. BERNARD,  
Gérant, Syndic

## PIERARD

Signature

## ASSEMBLEE GENERALE du 15/11/2013

Signature

Prénom	Nom	BIEN QUOTIDIEN	Signature
Mr et Mme	DE MAYER-WILMOT	105	<del>De Wilmot</del>
Madame	FANGOLD	105	<del>Fangold</del>
Mr et Mme	INCE - AKSOY	105	<del>Ince Aksoy</del>
Madame	MBAKATA	105	<del>Mbakata</del>
Mr et Mme	PAVLOSEK - TUMALAD	105	<del>Pavlosek Tumalad</del>
Mme	SCHOONIANS M.	105	<del>Schoonians M</del>
Mr et Mme	VANDER MEEREN	80	<del>Vander Meeran</del>
Mme	VANHEMELRYCK	80	<del>Vanhemelryck</del>
Mr	VANKEERBERGHEN	210	<del>Vankeerberghen</del>

Marie C.  
Mme C.

# BUREAU CONSEIL EMILE BERNARD

B.C.E.B.

GESTION D'IMMEUBLES  
VENTES-LOCATIONS

Avenue de Tervuren, 51 Bte 2  
B-1040 BRUXELLES

Tel: 640.92.85

Fax: 644.00.28

E-mail: bceb.bernard@gmail.com

T.V.A : BE 0.898.940.471.  
I.P.I : 100.26

## BUDGET 2013/2014 - PIERARD

Charges Propriétaires :	Assurance incendie	1.600,00 €
	Frais bancaires	105,00 €
		1.700,00
Charges Communes :	Honoraires gestion	2.850,00 €
	Électricité	700,00 €
	Frais ascenseur	1.850,00 €
	Entretien jardin	1.100,00 €
	Divers (réparations + produits)	50,00 €
		6.550,00 €
Chauffage + Eau	Mazout	13.000,00 €
	Relevés Caloribel	450,00 €
	Eau	1.500,00 €
	Entretien chaudière	360,00 €
		15.350,00 €

Estimation 2013/2014 ± 23.600,00 €

E. BERNARD,  
Gérant, Syndic.

**ACP Avenue Louis PIERARD, 1**  
**1140 BRUXELLES**

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire des Copropriétaires de  
l'immeuble Avenue PIERARD, 1 à 1140 BRUXELLES, qui s'est tenue le MERCREDI 6  
juin, 2012 18H30 au bureau de B.C.E.B. sprl ( E.BERNARD ) Avenue de  
TERVUEREN, 51 à 1040 BRUXELLES

1. Nomination d'un président d'A.G. : Monsieur VANDER MEEREN  
Nomination d'un scrutateur : Madame FAJNGOLD  
Nomination d'un secrétaire : E. BERNARD

Votes : unanimité.

2. L'Assemblée Générale est valablement constituée, 815 quotités sur 1000 q.  
étant présentes ou représentées.

7 propriétaires sur 9 sont présents ou représentés.

Etaient présents : Mesdames et/ou Messieurs  
FANJGOLD, VANDER MEEREN, BARTHELEMY, PAVLOSEK, DE MAEYER, .

Etaient représentés :

Madame SCOONJANS par Mme GILLIAERT.  
Madame MBAKATA par Mr. VANDERMEEREN

3. Rapport du Syndic aux l'exercice écoulé :

Rien de particulier ne s'est passé durant cet exercice.  
Il m'a été demandé par le Conseil de copropriété de laisser l'exercice annuel. Ce problème doit être rediscuté car il n'est pas clair dans l'esprit de certains copropriétaires par rapport aux provisions.  
Les colliers de la descente d'eau doivent être refixés sur toute la hauteur.  
Pour le prochain exercice : l'exercice restera annuel.

3. Les comptes au 30/11/2012 :

Monsieur VANDERMEEREN et Madame FANJGOLD ont vérifié les comptes.  
Les personnes, le désirant, reçoivent une copie de leur extraits de comptes, afin qu'ils puissent comparer avec leurs extraits bancaires.  
Les comptes sont approuvés et décharge est donné au syndic.  
Les soldes de comptes seront remboursés la semaine de l'A.G.

Vote : unanimité.

4. Approbation du budget 2012 :

Le budget est joint en annexe de la convocation :



1

Le budget est approuvé.

Fixation des nouvelles provisions : 19.000 € vote : contre Mme FANJGOLD,  
le reste pour. Les nouvelles provisions seront d'application en AOÛT 2012.

Fixation du fonds de réserve : il est suspendu à l'unanimité.

**5. Elections statutaires :**

Le conseil de gérance est constitué comme suit :

Président : Monsieur VANDER MEEREN.

Vérificateur aux comptes : Monsieur VANDER MEEREN.

Le conseil de copropriété est réélu jusqu'à la prochaine Assemblée Générale.

Le Bureau Conseil E.BERNARD SPRL. est réélu dans ses fonctions comme Syndic à l'unanimité jusqu'à la prochaine Assemblée Générale ordinaire.  
Vote : unanimité.

**6. Mise en conformité de l'ascenseur**. Le syndic informe que les délais n'ont à ce jour pas été reporté et que les travaux doivent être effectués. Ils sont toujours pour 2013 et 2018.

L'A.G. décide à l'unanimité de rapporter à la prochaine A.G.  
Si seul un rideau de cellule est obligatoire, il sera placé.

**7. Mise en conformité de l'acte de base : remis à la prochain A.G.**

**8. Divers**, si une personne bloque le parlephone , les frais seront à sa charge.

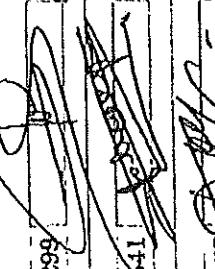
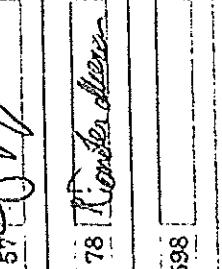
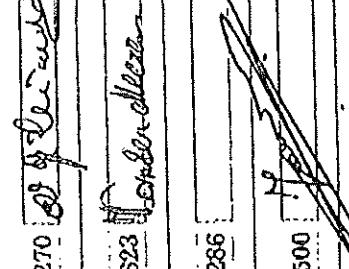
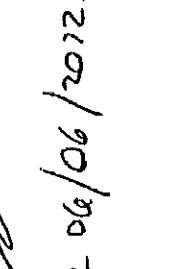
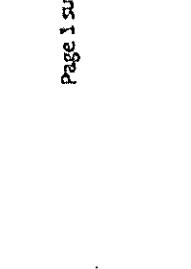
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H00.

E.BERNARD,  
Gérant, Syndic

H. Vander Meerens  
M. J. J. -  
J. L. -  
D. J. L. -

# PIERARD

ASSEMBLEE GENERALE le 6/6/2012

Civilité	Nom	BIEN N°	BIEN QUOTITÉ	Propriétaire ID	Signature
Monsieur	BARTHELEMY L.	105	105	299	
Mr et Mme	DE MAEYER WILMOT	197	105	841	
Madame	FAJNGOLD	260	105	57	
Madame	MEAKATA	438	105	78	
Mr et Mme	PAVLOSEK - TUMALA D	484	105	598	
Mr	SCHOONJANS M.	558	105	270	
Mr et Mme	VANDER MERREN	25	80	623	
Mme	VANHEMELRYCK	30	80	286	
Mr	VANKEERBERGHEN	31	210	500	

OK modifiée le 06/06/2012.